

fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture



INFO

# FRÉPP

2020-1 - n° 46 - 5500 exemplaires - fr. 8.80



**CHAMPIONNATS ROMANDS  
UNE RÉUSSITE SUR  
TOUTE LA LIGNE**

# Histolith



## Histolith PremiumSilikat

La peinture murale au sol-silicate pour les plus hautes exigences

- Classe d'abrasion humide 1
- Classe d'opacité 1
- Etiquette environnemental A (Fondation Suisse Couleur)



## Le mot de la rédaction

**ROMY HINTZ**  
Rédactrice en chef

La couverture leur est consacrée, et bien que ce numéro fasse déjà la part belle aux Championnats romands des métiers de la plâtrerie et peinture qui se sont déroulés en février dernier à Martigny, la rédaction tient, dans ces quelques lignes, encore une fois à saluer la magnifique performance réalisée par ces 9 jeunes professionnels peintres!

Chaque personne ayant eu l'occasion de s'attarder quelques instants sur leurs travaux, lors des 4 jours de compétition, a pu ressentir la passion qui en émanait. Le cocktail associant savoir-faire, amour du métier et adrénaline du concours a révélé d'admirables réalisations. Pour couronner cette expérience, une ambiance studieuse et une franche camaraderie ont plané sur les lieux durant toute la durée des épreuves.

Encore bravo à vous chers participants et nous souhaitons d'ores et déjà beaucoup de plaisir à ceux qui prendront part aux prochains SwissSkills.

# SOMMAIRE

|   |       |  |
|---|-------|--|
| <b>ÉDITORIAL</b>  | 5     |  |
| NON à l'isolement et à la mise en péril<br>de notre économie  |       |  |
| <b>CHAMPIONNATS ROMANDS</b>   | 6-9   |  |
| Une réussite sur toute la ligne   |       |  |
| <b>REPORTAGE</b>  | 12-15 |  |
| L'escalier de l'Hôtel de ville de Genève<br>retrouve son lustre d'antan<br>Le dernier fabricant de peinture<br>de Suisse romande innove                                     |       |  |
| <b>PLÂTRE</b>   | 19-21 |  |
| Le détailfait la différence (4 <sup>e</sup> partie)   |       |  |
| <b>PEINTURE</b>   | 25-27 |  |
| Normes (partie 1/2):<br>Garantie dans le domaine des peintures<br>et revêtements  |       |  |
| <b>FORMATION</b>  | 31-33 |  |
| La formation professionnelle à votre service<br>Bulletin d'inscription: Chef de chantier peintre<br>Bulletin d'inscription: Chef de chantier plâtrier<br>constructeur à sec |       |  |
| <b>CONSTRUCTION ROMANDE</b>   | 34-35 |  |
| Les liens sont noués avec le nouveau<br>Parlement fédéral   |       |  |
| <b>COLLECTE DES DÉCHETS SPÉCIAUX</b>  | 37    |  |
| Résultats 2020  |       |  |
| <b>MEMBRES</b>  | 43    |  |
| Commandez des bâches, t-shirts, polos, porte-clés,<br>fourres plastique, autocollants, etc.   |       |  |
| <b>SITUATION DU MARCHÉ</b>  | 44-45 |  |
| Indice suisse de la construction  |       |  |

# En forme pour l'avenir !

Rigips ACADEMY.

Apprenez-en davantage sur la construction à sec dès maintenant ! De la bonne utilisation des systèmes de construction à sec dans les pièces humides jusqu'à l'utilisation du plâtre dans les constructions en bois en passant par les systèmes de revêtement de plafond, le programme de formation de Rigips contient certainement le cours adapté à vos besoins et ceux de vos collaborateurs.

Vous pouvez accéder aux cours sous [www.rigips.ch/fr/academy/cours](http://www.rigips.ch/fr/academy/cours) ou via QR Code.



[www.rigips.ch/fr/academy/cours](http://www.rigips.ch/fr/academy/cours)





**Association fribourgeoise des entreprises de plâtrerie-peinture**  
c/o Union patronale du canton de Fribourg  
Rue de l'Hôpital 15, CP 1552  
1701 Fribourg  
Tél. secrétariat: 026 350 33 00  
l.derivaz@unionpatronale.ch  
www.afmpp.ch



**GYPSERIE PEINTURE GENÈVE**  
Chambre syndicale des entrepreneurs de gypserie, peinture et décoration du canton de Genève  
c/o FER Genève  
Rue de St-Jean 98, CP 5278  
1211 Genève 11  
Tél. secrétariat: 058 715 32 11  
gpg@fer-ge.ch  
www.gpg.ch



**Association cantonale neuchâteloise des entreprises de plâtrerie-peinture**  
Rouges-Terres 61  
2068 Hauterive  
Tél. secrétariat: 079 850 36 02  
info@anepp.ch  
www.anepp.ch



**Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres**  
c/o Bureau des Métiers  
Rue de la Dixence 20  
1950 Sion  
Tél. secrétariat: 027 327 51 31  
amalia.massy@bureaundesmetiers.ch  
www.avmpp.ch

**entrepreneurs!**  
fédération vaudoise

**Groupe vaudois des entreprises de plâtrerie et peinture**  
c/o Fédération vaudoise des entrepreneurs  
Route Ignace Paderewski 2, CP  
1131 Tolochenaz  
Tél. secrétariat: 021 632 12 10  
SecretariatsPatronaux@fve.ch  
www.gvepp.ch

# ÉDITORIAL

Votation fédérale du 17 mai 2020



**MARCEL DELASOIE**  
Directeur FREPP

## NON à l'isolement et à la mise en péril de notre économie

On le voit, la décision du 17 mai aura des conséquences importantes sur l'avenir économique de notre pays.

**L**e 17 mai le peuple suisse est appelé à se prononcer sur l'initiative populaire fédérale de l'UDC qui vise à dissoudre l'accord de libre circulation des personnes avec l'Union européenne. Tout le monde sait que si la Suisse fixe une limite pour l'accès du pays aux ressortissants européens, que ce soit avec des quotas ou toute autre règle discriminatoire, c'est la fin de la libre circulation des personnes et par conséquent la fin des accords bilatéraux avec nos partenaires européens. Or, si les accords bilatéraux tombent, c'est tout bonnement la santé économique de la Suisse qui est en jeu. C'est relativement facile à comprendre: sans accord de libre circulation, les entreprises suisses exportatrices se verront dans l'impossibilité de concu-

rencer leurs pairs sur le marché européen, qui, faut-il le rappeler, représente plus de 50 % de nos exportations. Du jour au lendemain vous perdez la moitié de vos clients, vous êtes contraint de restructurer votre entreprise, de licencier la moitié de votre personnel et de réduire de moitié vos charges.

Et cet effondrement des échanges commerciaux avec les pays de l'UE aura non seulement un impact sur notre industrie d'exportation (machines, pharma, finance, etc.), mais également sur le marché intérieur qui nous concerne tous directement. Car si demain la moitié des usines ferment ou délocalisent, des vagues de licenciements en résulteront. D'autre part, elles ne vont plus donner du travail à nos entreprises qui elles-mêmes seront contraintes de réduire leurs effectifs, ce d'autant plus que tous ces gens qui se retrouveront dans une situation précaire ne vont plus rénover leur logement. Quant au neuf, le marché sera saturé par

les logements délaissés par les ressortissants étrangers s'en

étant retournés chez eux faute de travail.

Qu'on le veuille ou non, notre pays est au centre de l'Europe et notre économie est fortement dépendante des bonnes relations que nous entretenons avec tous nos voisins. Bien sûr, rien ne nous empêche de commercer avec le reste du monde. Cependant, comme pour un plâtrier-peintre romand, il est difficile d'être concurrentiel sur un marché en Appenzell, il est moins évident pour notre industrie composée pour l'essentiel de PME de décrocher des marchés en Inde ou au Brésil.

On le voit, la décision du 17 mai aura des conséquences importantes sur l'avenir économique de notre pays. Nous ne pouvons pas jouer avec le feu comme le préconisent les isolationnistes de l'ASIN, au risque de nous brûler profondément et de devoir panser longuement nos plaies.

Je vous invite donc à refuser catégoriquement l'initiative dangereuse de l'UDC le 17 mai prochain.

# Une réussite sur toute la ligne

**D**u 11 au 15 février 2020, se sont déroulés les premiers championnats romands des plâtriers-peintres, au salon des métiers «Your Challenge» à Martigny. Après une semaine

C'était pour tous une première et ils ont vraiment été à la hauteur.

de montage et de préparation, nous avons pu accueillir le mardi 11 février neuf peintres (six

jeunes hommes et trois jeunes filles) pour cet éliminatoire romand, ainsi qu'un plâtrier pour un module de démonstration.

Thomas Hilger, président de la commission pour la mise en œuvre des Championnats romands nous livre ses impressions.

*La cabine, terminée, de Marcel Bernasconi, vainqueur des Championnats romands.*



On peut voir sur la photo de gauche, Samuel, notre démonstrateur pour le métier de plâtre et à droite le résultat de son travail.



## Quelles étaient les bases du travail à effectuer ?

Les neuf candidats avaient vingt-quatre heures de travail réparties sur quatre jours pour se départager. Ils étaient supervisés par sept experts, tous membres de la commission des Championnats romands.

## Avec le recul, quel est votre ressenti ?

Nous avons vécu une semaine magnifique avec de jeunes professionnels motivés, certes concurrents, mais avec un état d'esprit et une camaraderie qui faisait plaisir à voir.

## Vous avez dû les préparer au concours ?

Oui, car la qualité des travaux présentés démontre que les deux semaines d'entraînement à l'Ecole de la construction à Tolochenaz, dont ont bénéficié les participants, ont été bénéfiques et qu'ils en ont tiré un large profit. Et c'est de bon augure pour les Swisskills 2020 à Berne, au mois de septembre.

## C'est un travail d'équipe ?

Alors si je peux me permettre, j'aimerais relever ici l'excellent travail réalisé depuis une année dans cette commission que j'ai plaisir à présider. C'était pour



*Les candidats et les experts au complet.*



tous une première et ils ont vraiment été à la hauteur. J'y ajouterai une mention particulière à Serge Berclaz pour son implication dans les deux semaines d'entraînement et son rôle de chef expert.

### L'avis des participants

Quand on a souhaité sonder les candidats sur leur ressenti suite à ces championnats romands, on peut dire qu'à l'unanimité, c'est un sentiment de satisfaction qui en ressort.

Dylan nous explique l'excellente expérience qu'il a vécue, les nouvelles techniques qu'il a pu apprendre et le fait qu'ils étaient très bien entourés. Pour sa part, Filipe a apprécié la cohésion du groupe qui s'est formée, et le professionnalisme des experts. Quant à Gentrît, le médaillé d'argent de ce concours, il a été plus bref: «Tout a été top!»

Nous avons aussi rencontré Samuel Sanchez Martins, qui a

présenté une démonstration sur le métier de plâtrier constructeur à sec en confectionnant un module avec de multiples techniques de travail. Il nous a donné son ressenti avec un œil extérieur: «En participant à ces championnats en tant que démonstrateur, je ne savais pas vraiment à quoi m'attendre. Finalement, j'ai été très agréablement surpris par la bonne entente et l'ambiance entre chaque participant, mais aussi impres-

sionné par le travail fourni par les apprentis. Ce concours m'a permis de faire de chaleureuses rencontres.» Et de conclure sur son avenir: «Mes objectifs sont de commencer la formation modulaire de chef de chantier plâtrier et de poursuivre jusqu'au brevet fédéral de contremaître plâtrier constructeur à sec.»

*Xavier Saillen*

J'ai été très agréablement surpris par la bonne entente et l'ambiance entre chaque participant.



*Thomas Orth et Xavier Saillen discutent de l'aspect logistique des Championnats romands.*



*Thomas Hilger lors de son discours pour la remise des prix.*



Les candidats aux Championnats romands en plein action et à gauche lors de l'épreuve du "speed" avec la pose du papier peint.

# Les félicitations de la FREPP



**ANDRÉ BUACHE**  
Président FREPP

Toutes les personnes qui ont eu le plaisir de découvrir les travaux réalisés dans le cadre des championnats romands de la plâtrerie-peinture l'ont certainement ressenti: la passion et l'engagement dont on fait preuve nos 9 candidats et le démonstrateur plâtrier faisait réellement plaisir à voir.

Le constat est réjouissant: parmi les jeunes qui font le choix de faire un apprentissage dans nos professions, il se trouve de véritables talents, des jeunes enthousiastes et engagés. Ce sont de véritables exemples pour tous leurs pairs! Non seulement dans le domaine de la plâtrerie-peinture, mais pour

tous les jeunes de notre pays qui se sont engagés dans la voie de l'apprentissage.

La passion et l'amour de son métier permettent le dépassement de soi et amènent à la réussite.

Ce constat est aussi valable pour tous les membres de la commission des Championnats romands des métiers de la plâtrerie et peinture qui se sont engagés sans compter. Chefs d'entreprises, maîtres enseignants professionnels et collaborateur de la FREPP, tous ont conjugué leurs efforts pour ce qui doit être considéré comme une très belle réussite et une formidable vitrine pour notre profession.

Alors au nom de la FREPP, au nom de nos belles professions et au nom de tous les acteurs romands de la peinture et de la plâtrerie, nous vous adressons toute notre gratitude et nos plus chaleureux remerciements. Ces championnats sont le début d'une magnifique aventure

*Thomas Hilger, Stéphane Locatelli, Serge Berclaz, Thomas Orth et Stéphane Michelet débattent sur la notation des candidats.*





que la FREPP se réjouit de poursuivre à vos côtés en formulant pour tous ces jeunes concu-

rents un avenir radieux et épanoui dans l'exercice d'une profession qu'ils aiment... et ça s'est vu. Quant à ceux qui vont

La passion et l'amour de son métier permettent le dépassement de soi et amènent à la réussite.

poursuivre la compétition, que podiums et médailles viennent récompenser leur talent et leur engagement.



André Buache, entourés de Stéphane Locatelli, Thomas Orth et Flavio DiMarco pour la remise des médailles.



## LES CANDIDATS

### MÉDAILLE D'OR

Marcel Bernasconi, Château-d'Oex

### MÉDAILLE D'ARGENT

Gentrit Beqiri, Vuiteboeuf

### MÉDAILLE DE BRONZE

Sharon Oberson, Versoix

### PUIS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Dawson Brulhart, Vufflens-la-Ville

Filipe Caetano Loureiro, Cologny

Marcello Cianciulli, Troinex

Lucy Huguelet, Tavannes

Aurélie Peitrequin, Ecublens

Dylan Silva Correia, Genève

### Démonstration du métier de plâtrier

Samuel Sanchez Martins, Moiry

## LES EXPERTS

### ET MEMBRES DE LA COMMISSION

#### LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION

Thomas Hilger, Vufflens-la-Ville

#### LE CHEF EXPERT

Serge Berclaz, Bavois

#### LES EXPERTS

Ludovic Dedominici, Prilly

Flavio Di Marco, Marin

Thomas Orth, Châtelaine

Stéphane Locatelli, Carouge

Stéphane Michelet, Conthey

#### LE COORDINATEUR

Xavier Saillen, Sion

Inspiré par la nature.

# MicroSil Ultra

avec finition Soft Touch

MicroSil Ultra est une peinture d'intérieur particulièrement mate, diluable à l'eau, à base de matières premières naturelles, avec Soft Touch Finish – pour une sensation douce et veloutée au toucher.



MicroSil Ultra avec l'additif TopAir pour la réduction des polluants atmosphériques.

[www.bosshard-farben.ch](http://www.bosshard-farben.ch)

**BOSShard**  
annonce la couleur

DEVIENS  
PLÂTRIER



Les Vrais Pros



lesvraispros



#LesVraisPros



lesvraispros



# UNE PLAQUE POUR TOI?

FORMATION  
PLÂTRIER  
CONSTRUCTEUR À SEC



FREPP

fédération suisse romande  
des entreprises de plâtrerie-peinture

[www.lesvraispros.ch](http://www.lesvraispros.ch)

**LES VRAIS PROS**  
RECRUTENT

# L'escalier de l'Hôtel de ville de Genève retrouve son lustre d'antan

**E**n 2018, l'entreprise Berchten SA, à Genève, restaure l'escalier monumental emprunté par les autorités politiques de l'Hôtel de Ville du canton. Des travaux importants qui ont redonné à cet ouvrage son éclat

de l'époque, dans un bâtiment du 15<sup>e</sup> siècle classé bien culturel d'importance nationale.

Des trésors se cachent derrière l'imposante porte en bois de l'Hôtel de Ville de Genève. Un étroit couloir baigné de lumière naturelle conduit à la réception. Tout de suite à droite, c'est une cage d'escalier architecturale, sur près de douze mètres de hauteur, qui attire le regard. Elle se dresse avec élégance dans un décor sur trois niveaux. Son éclat actuel doit beaucoup aux travaux de restauration réalisés notamment par l'entreprise de gypserie peinture Berchten SA et l'atelier Saint-Dismas, sur mandat de l'Etat de Genève.

## Restauration de faux marbres

Son contremaître, Rocco Stifani a suivi toutes les étapes de remise en beauté de l'ouvrage, en collaboration avec le cabinet genevois A-Architectes Sàrl. En comptant la phase préparatoire, le chantier a duré environ six mois. Le responsable du suivi des travaux pour Berchten SA se souvient: «Sous les couches de peinture couvrantes, les sondages réalisés par les restaurateurs d'art ont révélé des faux

marbres, il a fallu patienter pour l'étape de nettoyage des murs.» L'atelier Saint-Dismas SA, spécialisé dans la conservation et la restauration d'œuvres d'art, a en effet gratté et mis en lumière des décors d'époque, et ce, sur les différentes façades qui longent l'escalier.

## Des peintures appliquées à la brosse

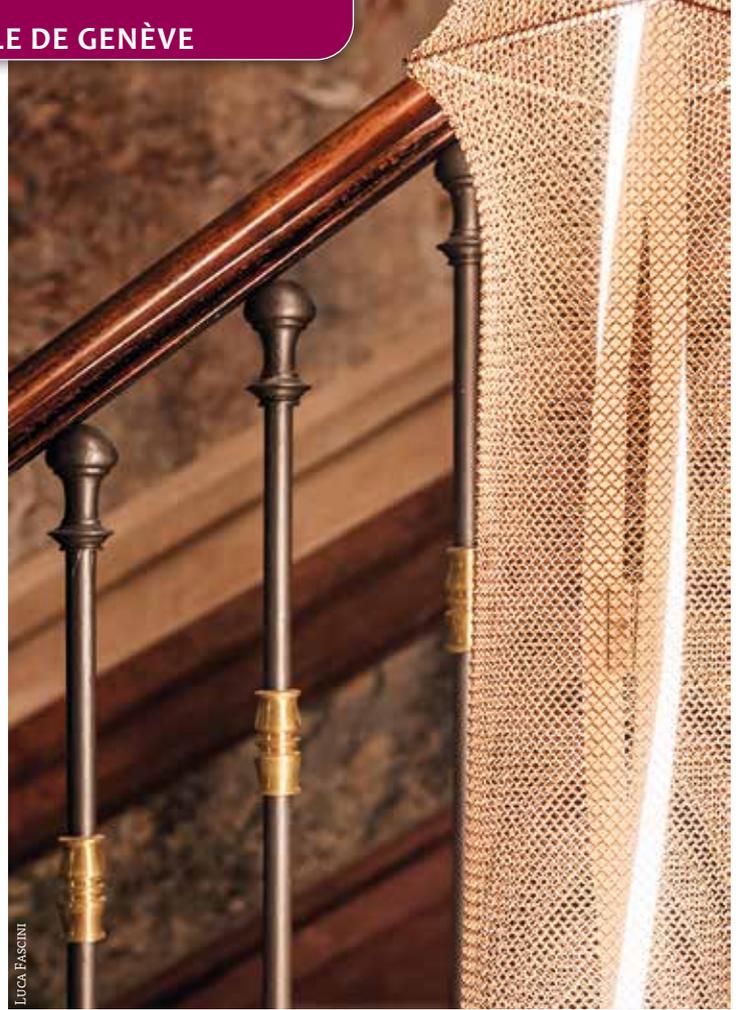
Une fois ces parties restaurées, l'entreprise Berchten SA est d'abord intervenue pour repeindre les façades et les plafonds. Les fissures ont été bouchées avec du mastic puis les murs entièrement enduits avec une masse acrylique. Le ponçage puis le nettoyage ont précédé l'application d'une peinture d'accrochage, soit un travail de préparation d'environ deux semaines. Puis, le long processus d'échantillonnage a commencé pour déterminer la couleur la plus appropriée. «Il y a eu au moins une vingtaine de tests avant de décider du gris clair finalement retenu, après des discussions sur un rouge bordeaux ou un jaune vif», souligne Rocco Stifani. Le choix s'est porté sur une peinture de finition à l'huile lavable



LUCCA FASCINI



LUCCA FASCINI



LUCCA FASCINI

«Sax». Trois couches ont été appliquées à la brosse, selon une technique ancienne, après un fort lessivage de la peinture beige d'origine contenant de l'émail synthétique.

#### Mise en valeur des décors anciens

Un immense échafaudage édifié dans l'escalier, et sur les trois niveaux du bâtiment a permis aux ouvriers de restaurer l'ouvrage sans condamner le passage. Ils ont œuvré avec minutie pour mettre en valeur les parties témoins des faux marbres. Rocco Stifani insiste sur ce détail esthétique voulu par les architectes : « nous avons rechargé le plâtre au pinceau, afin de laisser un filet blanc qui valorise toutes les étapes des travaux de restauration des stucs et des faux marbres. » Par ailleurs, au deuxième niveau de la cage d'escalier, des morceaux

de poutre ont dû être reconstitués en staff, sur place, afin que la corniche retrouve son éclat d'origine.

#### Nouvel éclat pour la rampe en ferronnerie

Enfin et ce fut la dernière étape importante de restauration de l'escalier principal de l'Hôtel de Ville, l'entreprise Berchten SA a refait la majestueuse rampe en ferronnerie. Rocco Stifani commente : « la barrière monochrome, couverte d'une peinture brune, a été décapée, grattée puis brossée avant d'être poncée; ce fut un immense travail compte tenu de son élévation sur trois niveaux. » Le bois de la rampe a aussi été soigné par un traitement à l'huile. Le contremaître indique que chaque élément métallique a été ensuite recouvert de deux couches de peinture antirouille de finition. » De plus, toutes

les bagues en laiton qui ornent la rampe ont été nettoyées puis polies. Les architectes ont opté pour un rendu brut sans couche de protection. Ainsi, le laiton se patinera grâce à une oxydation naturelle.

Touche finale très design et qui valorise l'ensemble architectural, un lustre en cote de mailles s'élance au centre de la cage d'escalier projetant une lumière subtile sur les marches tantôt bétonnées, tantôt boisées. Créé sur mesure, ce luminaire s'étire du sol au plafond sur une dizaine de mètres et complète avec délicatesse un patrimoine restauré dans les règles de l'art.

*Yannick Barillon*  
Journaliste

Nous avons rechargé le plâtre au pinceau, afin de laisser un filet blanc qui valorise toutes les étapes des travaux de restauration des stucs et des faux marbres.

# Le dernier fabricant de peinture de Suisse romande innove

**S**ocol SA, fondée en 1939, est la dernière entreprise suisse à élaborer de la peinture en Romandie. Dans son laboratoire de Renens, ce généraliste de la peinture développe aussi des produits sans pétrochimie qui respectent l'environnement. «Nous fabriquons mille tonnes de peinture par année, à Renens» confie Benoît Markwalder. Ce chimiste de formation dirige depuis l'an deux mille l'entreprise Socol SA. Avec son

épouse Paola, ils représentent la troisième génération de l'entreprise familiale. Il précise: «Nous étions trois sur le marché local, aujourd'hui nous sommes la dernière société suisse à fabriquer des peintures en Suisse romande.» Ce passionné explique cette longévité par la culture qui gouverne l'entreprise et par une histoire familiale: «nous avons privilégié la transmission du savoir, la volonté d'innover et de rester à la taille de notre clientèle de proximité.»

s'utilisent pour le traitement de tous les supports employés dans la construction, comme le béton, le plâtre ou les plastiques. «Notre gamme couvre ainsi tous les axes de construction, à trois cent soixante degrés, tant pour un usage intérieur qu'extérieur», commente Benoît Markwalder.

Cet entrepreneur, préoccupé par l'écologie depuis plus de vingt ans, encourage ses vingt-cinq collaborateurs à relever un nouveau défi, dès les années deux mille. Dans l'unité de production de Renens, cet ingénieur chimiste souhaite mettre à profit son expérience dans la recherche et le développement. L'année 2014 marque un tournant, avec une nouvelle orientation stratégique. Il se lance dans la fabrication de peintures à base de matières renouvelables et donc respectueuses de l'environnement.

*Benoît Markwalder  
en plein briefing*



## Un laboratoire de recherche à Renens

Ainsi, Socol SA dispose de son propre laboratoire de création de peinture ainsi que de production. Une dizaine de collaborateurs y travaillent dont trois chimistes. La totalité des produits élaborés sur place sont solubles à l'eau, et



l'environnement.» Il poursuit : « nous avons pris conscience d'une fabrication plus écologique il y a déjà vingt ans et aujourd'hui 10 % de notre gamme est déjà fabriquée selon cette philosophie. »

Reste à convaincre la clientèle de changer ses habitudes. Les professionnels du bâtiment, qui constituent l'essentiel des clients de Socol SA, sont plus réticents à faire le pas. Le particulier est davantage ouvert et marque un vif intérêt à utiliser des peintures à base de matières renouvelables, souligne Benoît Markwalder.

Benoît Markwalder souligne : « L'Homme nous préoccupe en tant qu'appliqueur de produits, mais aussi comme utilisateur de l'habitat. »

### Des peintures sans produits issus du pétrole

Concrètement, le laboratoire a conçu une gamme de peintures sans matières premières issues de l'industrie pétrolière. Elles sont élaborées à partir de matières organiques, suisses ou européennes, soit de plantes biosourcées, transformées en liants. On peut citer en exemple la betterave ou les algues. Même si elles coûtent légèrement plus cher, ces peintures représentent une vraie alternative aux produits issus de la pétrochimie. Le patron de Socol SA confirme : « Elles offrent la même résistance et la même durabilité que les produits classiques, mais elles respectent



relles et faire changer l'image trop souvent désuète sur leurs performances. Les derniers développements leur permettent même de purifier l'air intérieur grâce à un capteur de formaldéhyde.

Yannick Barillon  
Journaliste

Elles offrent la même résistance et la même durabilité que les produits classiques, mais elles respectent l'environnement.



# PARTENA

*pour la fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture.*

## Magnum-Partenaires



**AKZO NOBEL COATINGS AG**  
Industriestrasse 17a, 6203 Sempach Station  
[www.sikkens-center.ch](http://www.sikkens-center.ch)



**KNUCHEL FARBEN SA**  
Steinackerweg 11, 4537 Wiedlisbach  
[www.colorama.ch](http://www.colorama.ch)



**BOSSHARD + CO. AG**  
Infangstrasse 97, 8153 Rümlang  
[www.bosshard-farben.ch](http://www.bosshard-farben.ch)



**RUPF + CO. AG**  
Eichstrasse 42, 8152 Glattbrugg  
[www.ruco.ch](http://www.ruco.ch)



**CAPAROL FARBEN AG**  
Gewerbstrasse 5, 8606 Nänikon  
[www.caparol.ch](http://www.caparol.ch)



**SAINT-GOBAIN WEBER AG**  
Täferstrasse 11b, 5405 Baden-Dättwil  
[www.weber-marmoran.ch](http://www.weber-marmoran.ch)



**KARL BUBENHOFER SA**  
Hirschenstrasse 26, 9201 Gossau  
[www.kabe-peintures.ch](http://www.kabe-peintures.ch)



**SOCOL SA**  
Rue du Lac 24, 1020 Renens  
[www.socol.ch](http://www.socol.ch)



**KNAUF SA**  
Kägenstrasse 17, 4153 Reinach/BL  
[www.knauf.ch](http://www.knauf.ch)



**STO AG**  
Südstrasse 14, 8172 Niederglatt  
[www.stoag.ch](http://www.stoag.ch)



**FREPP**

fédération suisse romande  
des entreprises de plâtrerie-peinture  
[www.frepp.ch](http://www.frepp.ch)

# LES VRAIS PROS!

... mettent en œuvre des matériaux de qualité.

# IRES

## Medium-Partenaires



«Alle Werkzeuge für Malprofis»  
«L'outillage complet des peintres pros»

ALFONS HOPHAN AG  
[www.hola.ch](http://www.hola.ch)



vernis et peintures

DOLD AG  
[www.dold.ch](http://www.dold.ch)



GREUTOL SA  
[www.greutol.ch](http://www.greutol.ch)



PEKA  
[www.peka.ch](http://www.peka.ch)



VERNIS CLAESSENS SA  
[www.claessens.ch](http://www.claessens.ch)

## Basic-Partenaires

PERMAPACK AG  
[www.permapack.ch](http://www.permapack.ch)

FESTOOL SCHWEIZ AG  
[www.festool.ch](http://www.festool.ch)

SAX-FARBEN AG  
[www.sax.ch](http://www.sax.ch)

TOUPRET SUISSE SA  
[www.toupretpro.ch](http://www.toupretpro.ch)

STORCH (SCHWEIZ) AG  
[www.storch.ch](http://www.storch.ch)

LANIT SA  
[www.lanit.ch](http://www.lanit.ch)



Le groupe de sponsors s'engage pour la formation et la formation continue des peintres et des plâtriers. Grâce à un concept de soutien à long terme et à la collaboration précieuse entre les membres du groupe de sponsors et la FREPP, les objectifs visés peuvent être réalisés de façon efficiente et orientée sur le but.

La FREPP recommande à ses membres de privilégier pour leurs activités commerciales les partenaires de l'association. **La FREPP remercie les partenaires pour leur engagement !**

[www.groupe-de-sponsors.ch](http://www.groupe-de-sponsors.ch)

# NOUS NE FAISONS PAS SEULEMENT BERNE EN COULEUR

3000 Teintes

Exactes et  
Livrées  
Rapidement



Au Palais fédéral on mise sur la valeur de la qualité. C'est pourquoi on faisait confiance à la rénovation du bâtiment Est- du Palais fédéral à la Ligne AAROSATIN PROTECT AQUA-LINE

**INTERIEUR & EXTERIEUR**

**VERNIS AU PINCEAU & VERNIS AU PISTOLET**

**BRILLANT, SATINE, MAT-SOYEUX & MAT**

**BATIMENTS ANCIENS & BATIMENTS NEUF**



## AAROSATIN PROTECT AQUA-LINE

Le système pour le peintre à 1Comp-Premium- multifonctionnel d'après le principe modulaire, se laisse peindre. Disponible en brillant 75, Satiné 40, Mat-soyeux 20, Mat avec effet Soft Feel 5

**AAROSATIN PROTECT AQUA LINE Isole – Accroche – Protège et embelli**

### Supports tels que

- Éléments en bois
- Acier
- Zingage à chaud / Aluminium
- Divers synthétiques
- Crépis, Béton, Plâtre blanc lisse
- Toisons

### et a des propriétés supérieures telles que

- Application souple
- Séchage extrêmement rapide
- Parfait finish
- Surface genre téflon
- Plus de 3000 recettes teintes exactes

En laques à 1 Comp. sur le marché il y a de grandes différences de qualités – Profitez de notre avance.



Aarolac SA, Fabrique de peintures et couleurs, Suhrenmattengässli 4, CH-5036 Oberentfelden  
Téléphone +41 62 737 46 00, Téléfax +41 62 737 46 01, info@aarolac.ch, www.aarolac.ch

Les plafonds  
suspendus

# Le détail fait la différence

4<sup>e</sup> partie

Cette tige doit être fixée sous une dalle à l'aide d'un tampon métallique.

Nos derniers articles traitaient des parois, voici une approche non exhaustive de quelques détails techniques qui vous permettront de vous simplifier la vie ou d'éviter des erreurs qui peuvent avoir des conséquences.

## La suspension

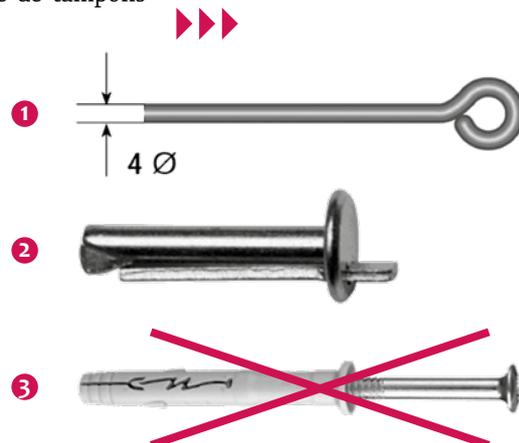
Nous allons traiter ici de quelques types de suspensions, certainement les plus courantes.

### La suspension sous dalle béton

La tige à œillet **1** est communément utilisée pour la fixation de nos sous-constructeurs sur des parties béton et aussi sur

des parties bois, cette polyvalence lui permet d'être présente dans bien des ouvrages.

Cette tige doit être fixée sous une dalle à l'aide d'un tampon métallique. **2** Malheureusement il arrive encore que par manque d'information l'on retrouve ces tiges fixées à l'aide de tampons en plastique. **3**





Les conséquences en cas de feu sont fâcheuses, le plastique fond et le plafond va s'effondrer bien que le reste de la structure puisse être irréprochable. Les conséquences pour l'entreprise peuvent être importantes. De plus il n'y a pas d'économie à faire sur cette fixation en rapport à celle en métal, car l'écart de prix est insignifiant.

Toujours au sujet de la tige à œillet, il est à noter que les vibrations peuvent faire glisser le ressort qui est inséré et créer des fissures sur le parement du plafond. Il est possible de remplacer la tige à œillet par une suspension Nonius.

**La suspension sous poutraison bois**

Ici encore la tige à œillet est présente et permet de faire face à de multiples configurations, dalle bois, poutres, sous-pentes. Comme pour la partie béton, c'est le choix de la visserie qui fait la différence et ici il faut bannir les vis à plaques de plâtre cartonné. Il est encore usuel de voir des tiges à œillet, ou suspensions nonius, fixés à l'aide

de vis tête en trompette noires, ces dernières ne sont pas fabriquées pour ce but, elles sont uniquement destinées à la fixation de plâtre sur un support.

A savoir que si le filetage est fin c'est pour fixer du plâtre sur un châssis métallique et si le filetage est grossier c'est pour la fixation du plâtre sur un châssis bois. La vis appropriée est toujours disponible dans l'assortiment de votre fournisseur, elle est spécifique à la suspension des plafonds.

La suspension Nonius peut être aussi choisie sous une structure bois et sera fixée à l'aide des mêmes vis.

**L'espacement entre les points de fixation**

Celui-ci dépend de la structure finale de votre plafond, à savoir du poids que la sous-structure devra supporter, un plafond selon les normes EI à une distance entre fixations à respecter.

Il n'est pas rare de se rendre compte que le «comme d'habitude» est encore communément utilisé. Les techniques

sont tellement variées qu'il est difficile de retenir chaque situation. Vous trouverez toutes ces informations dans la documentation technique de votre fabricant. (La plupart de ces données sont disponibles en ligne et peuvent être consultées sur votre smartphone directement sur le chantier)

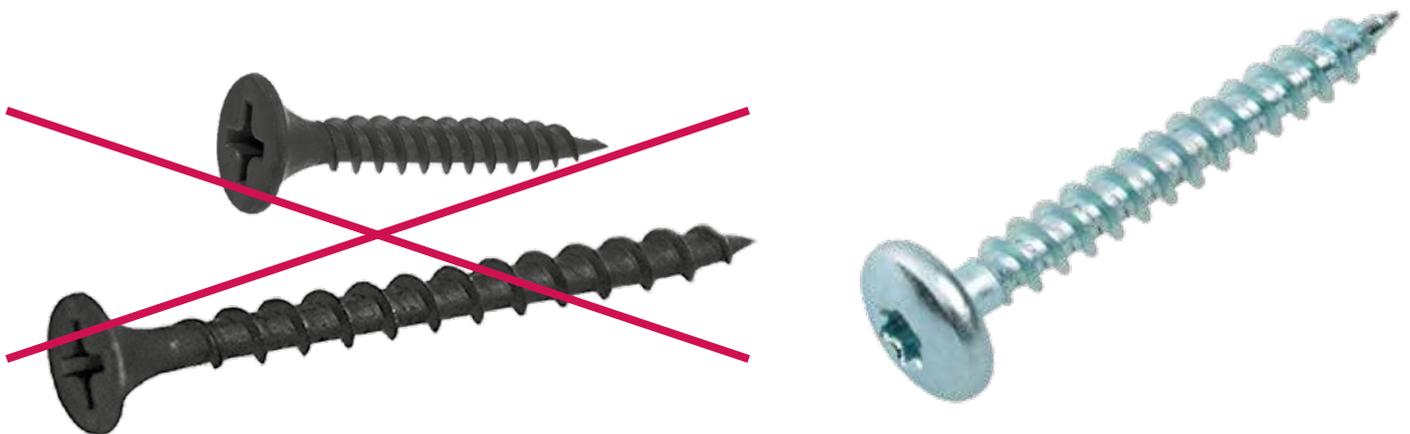
**Le type de sous construction**

Ce choix est fait en rapport aux normes finales demandées, si aucune norme n'est nécessaire une sous-structure simple est possible. (norme EI, phonique, acoustique, etc.)

**L'isolation**

Dans cette partie il est nécessaire de connaître l'utilisation finale des locaux. Il est possible que ces isolations doivent avoir des propriétés diverses à savoir thermique, feu, acoustique, phonique, humidité, etc.

Certains produits peuvent vous donner le cumul de plusieurs propriétés. Il est possible de demander en tout temps conseil à votre fabricant qui saura vous diriger sur le bon produit.



**Le parement**

Il est possible de faire de multiples choix quant au choix des plaques qui viendront recouvrir votre plafond, ce choix peut être fait par des caractéristiques du chantier, accessibilité, hauteur, etc.

Il est dépendant des éventuelles normes demandées à savoir EI, phonique, acoustique, etc.

Une des possibilités est de plaquer les sous-constructions avec des carreaux de plâtre massif d'une épaisseur de 25 mm. Méthode peu connue, elle a le mérite de donner la possibilité de faire des plafonds seul. Effectivement la plaque mesurant 50 cm par 100 cm peut être

manipulée seule et l'aide d'une perche télescopique donne un confort important au poseur.

Ici il est important des ne jamais croiser sur un profil, les vis doivent être à une distance de 5 cm du bord de la plaque pour éviter toute fissure.

Il est clair que ce produit est plus cher que la plaque de plâtre cartonnée, mais il faut comparer le temps de mise en œuvre, le nombre d'ouvriers, le fait que l'on pose directement l'épaisseur de 25 mm minimum et que le transport dans des cages étroites est plus simple. A relever aussi que les joints sont

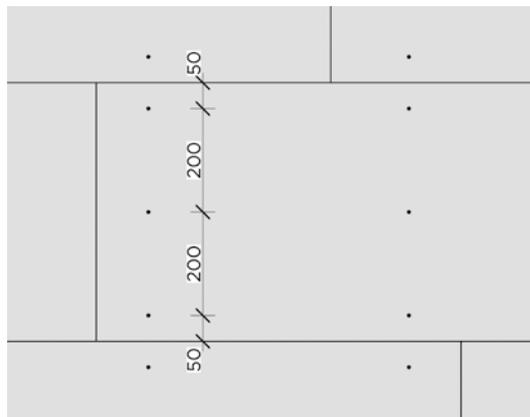
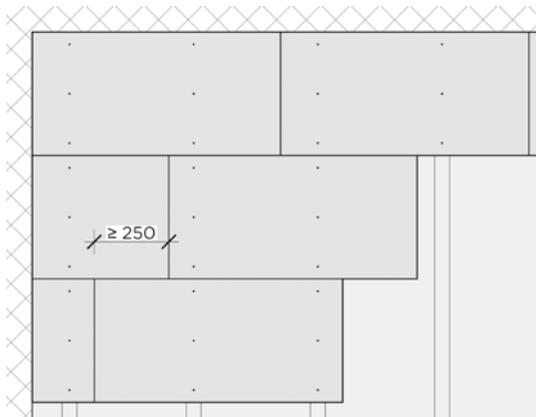
faits à mesure et qu'une fois finis, ils sont moins visibles que ceux des plaques cartonnées en cas de lumière rasante.

Le choix de notre parement devra aussi se faire selon l'utilisation finale des locaux, si c'est un local humide, il faut choisir un parement hydrofuge.

*Commission Plâtre  
Mario Manzini*



Les techniques sont tellement variées qu'il est difficile de retenir chaque situation.



**Le plâtre, utilisé en orthopédie**

Ce n'est qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle que la technique inventée par Abu Al-Qasim apparaît en France, rapportée de la guerre d'Espagne par Dominique-Jean Larrey, chirurgien en chef de l'armée impériale de Napoléon 1<sup>er</sup>. En 1816, Nikolaï Pirogov, médecin militaire russe, trempe des morceaux d'étoffe prédécoupés dans du plâtre de Paris liquide avant de les appliquer sur le membre protégé par des bas et tampons de coton. En 1852, le chirurgien hollandais Antonius Matthijsen inventa les bandes plâtrées, qui sont commercialisées à grande échelle à partir de 1890.

A partir de 1955, des résines sont rajoutées, puis, à la fin des années 60, les « plâtres » synthétiques apparaissent: résines polymères synthétiques, moulables à froid, et matériaux thermoplastiques, moulables à chaud. Mais les bandes plâtrées, moins rigides, sont toujours largement utilisées aujourd'hui.

*Thierry Buache  
Source internet: VIDAL*



*Pour nous... Le client est roi !*



**MONNARD SA**  
Plâtrerie - Peinture

1809 FENIL-SUR-CORSIER  
Tél. 021 922 73 03-76 - Fax 021 922 73 06  
[www.monnard-sa.ch](http://www.monnard-sa.ch)



Oscar®/ibes

**Engagement**  
**Virtuosité**  
**Humain** — AQUATIS - LAUSANNE  
**Audace**

**danielwilli** sa  
BUREAU D'INGÉNIEURS CIVILS

Avenue des Alpes 43 1820 Montreux 1  
tél. 021 333 45 00  
fax 021 333 45 01  
info@dwilli.ch

Avenue du 14-Avril 20 1020 Renens  
tél. 021 333 48 30  
fax 021 333 48 31  
renens@dwilli.ch

**ww**

ING. DIPL. EPFL-SIA

[www.dwilli.ch](http://www.dwilli.ch)

S I G N E S D ' I N G É N I O S I T É

Nouvelle  
qualité



# MAGISTRATOR Nova

Le vernis acrylique PUR 1 comp. satiné et renforcé de céramique pour l'intérieur et l'extérieur.

**MAGISTRATOR Nova est un produit qui est universellement utilisé à l'intérieur comme à l'extérieur et qui permet de réaliser une excellente finition en raison de ses propriétés avantageuses de mise en œuvre. Grâce au renfort de céramique, on obtient une résistance exceptionnelle aux rayures et estafilades.**

- très résistant à la lumière et au farinage; excellente tenue de la teinte et du brillant à l'extérieur
- excellentes propriétés d'adhérence sur les anciennes couches, le zincor et les matières duroplastiques
- résistance exceptionnelle aux rayures et estafilades ainsi qu'au lustrage
- très bonnes propriétés de mise en œuvre et d'étalement
- conforme au standard Minergie-ECO, étiquette environnementale (UE II) catégorie C
- disponible dans tous les tons blancs et colorés via le système de mise à la teinte RUCOTREND AQUA





## Fournitures & produits annexes **KABE**

*Simple et rapide – dans les points de vente KABE, vous trouvez tout pour le vrai pro!*

# Garantie dans le domaine des peintures et revêtements



## NORMES PARTIE 1/2

Le désir de sécurité concernant les promesses de garantie aussi longues que possible est récurrent chez les clients. Pourtant l'expérience et les connaissances nécessaires à l'évaluation des prestations de garantie font généralement défaut. Souvent, on associe des attentes qui ne pourront en aucun cas être honorées à des promesses de garantie attrayantes. Malheureusement, il y a des fournisseurs qui tentent d'exploiter cette méconnaissance pour éclipser de cette manière leurs concurrents.

### Garantie plus longue = prestations supérieures ?

Cela est compréhensible, un maître d'ouvrage cherche à obtenir une contre-valeur réelle à l'argent investi et une sécurité correspondante. Plus la garantie est longue, mieux c'est ! C'est malheureusement ainsi que les maîtres d'ouvrage et les investisseurs voient trop souvent les choses. Sont-elles vraiment ainsi

ou pourrait-il en être autrement ?

Heureusement, beaucoup d'acheteurs expérimentés et de professionnels sont par conséquent sceptiques lorsque l'on met en avant une garantie « démesurée », dépassant la norme, pour un produit ou une prestation. Cela a souvent pour but de masquer le retard sur la concurrence. Une mauvaise prestation ne sera pas meilleure parce qu'elle est accompagnée d'une promesse de garantie, même formelle.

Une mauvaise prestation ne sera pas meilleure parce qu'elle est accompagnée d'une promesse de garantie, même formelle.

### Mais la garantie c'est la garantie, n'est-ce pas ?

« On est protégé pendant la durée de la garantie. Pendant cette période, le fournisseur est tenu de remédier aux défauts et erreurs. Lorsque la durée de garantie est réduite de moitié, on ne bénéficie par conséquent que de la moitié de cette sécurité ».





Voilà un exemple pratique. Afin de restaurer sa façade, un propriétaire a opté pour la variante de revêtement avec laquelle on lui proposait une garantie de 10 ans.

Les premiers dommages sont apparus après un an et demi. L'entreprise devant assumer la garantie a procédé à des réparations sommaires. Peu de temps après, d'autres dégâts ont été réparés à contrecœur par l'entrepreneur. Le propriétaire a commencé à y voir plus clair :

#### *Premièrement*

L'offre accompagnée de la garantie la plus longue n'était en aucun cas meilleure que les autres.

#### *Deuxièmement*

Le travail ne durera jusqu'à la fin de la garantie qu'à force de rafiolage, ou alors il faudrait engager une procédure juridique longue et à l'issue incertaine. En pratique, force est de constater que la durée de garantie est souvent utilisée comme un instrument publicitaire et que celle-ci n'apporte en aucun cas une sécurité plus élevée au propriétaire. Il s'agit en l'occurrence d'engranger des commandes que l'on n'aurait pas obtenues.

#### **Autre point important**

Lorsque la durée de garantie dépasse largement la norme, par exemple 10 ans, le propriétaire ne bénéficie pas nécessairement d'une garantie intégrale jusqu'à la fin de cette période. En cas de conflit, cette durée peut être définie comme une promesse de durabilité. En cas de sinistre, après huit ans, l'entrepreneur n'est alors plus responsable de la prestation qu'à concurrence de 20 %, le reste étant à la charge du propriétaire. En revanche, dans le cas d'une garantie selon la norme SIA, l'entrepreneur est tenu pendant la période de garantie, de remédier à 100 % aux défauts de son ouvrage, à ses frais.

Les garanties de longue durée ne comprennent souvent que le remplacement du matériel. La part de ce dernier ne représente qu'une petite partie du coût total. La garantie selon la norme SIA comprend en revanche tout le matériel et toute la main d'œuvre.

#### **Durée de garantie et attentes en matière de durabilité**

« Les garanties standard pour un revêtement de façades sont relativement courtes. Un maître d'ouvrage doit cependant pouvoir s'attendre à une durabilité supérieure »

La garantie n'a pas comme vocation de faire une quelconque affirmation quant à la durabilité. L'architecte donne une garantie au maître de l'ouvrage de 5 ans au maximum, alors que la longévité prévisionnelle de l'ouvrage est bien supérieure.

La durée de garantie ne correspond aucunement à la longévité provisionnelle. Le délai de garantie a pour vocation de protéger l'acheteur contre des inconvénients consécutifs à des défauts de matière, de matériel, de fabrication ou de transformation qui n'était pas décelable au moment de l'achat. C'est la raison pour laquelle la garantie est limitée à une période au cours de laquelle ces erreurs pourront être remarquées.



L'expérience a montré que ce type d'erreur apparaît généralement très rapidement, le plus souvent dès la première année. Les délais standards de garantie remplissent par conséquent parfaitement leur rôle. Les travaux qui dépassent la durée normale de la garantie ont toutes les caractéristiques afin d'atteindre une longévité réelle multiple.

### Pourquoi ne pas généraliser les garanties de longue durée ?

«Si les fabricants sont sûrs de leur affaire et que la durée prévisionnelle de leurs systèmes est multiple par rapport à la durée de garantie standard, pourquoi n'offrent-ils pas également une garantie plus longue, par exemple 10 ans? Cela leur permettrait de couper l'herbe sous les pieds des marginaux et empêcherait que les maîtres d'ouvrage ou propriétaires succombent à leurs fantastiques garanties».

À première vue, cet argument paraît évident. En pratique, les choses sont différentes. Qui empêcherait alors certaines entreprises de faire de la publicité avec des garanties de 15 ans, voire même plus.

Avec l'accroissement de la durée, il est toujours plus difficile de justifier l'origine d'un dégât de manière incontestable. Il n'est souvent plus possible d'établir si la cause est à imputer au matériel utilisé, à la mise en œuvre, à des défauts de conception, à des erreurs de prestations d'autres entreprises ou à des effets externes imprévisibles. L'expérience montre que la plupart des fournisseurs qui travaillent avec des durées de garantie déraisonnables et excessives ne sont généralement pas disposés à régler le problème à l'amiable en cas de sinistre. Ils préfèrent recourir au contentieux en spéculant sur l'incapacité de l'acheteur à fournir des preuves.

### Engagement en faveur d'une garantie sérieuse

La majorité des fabricants réputés de produits de peinture et revêtements s'est engagée à adopter un comportement responsable. Ils renoncent ainsi à détourner la garantie pour en faire un instrument publicitaire, ce qui dévaloriserait d'ailleurs l'esprit même de la garantie. Ils préfèrent garantir la qualité de leurs produits par des prestations visibles à long terme.

Techno GR  
Thierry Viénet



Lorsque la durée de garantie dépasse largement la norme, par exemple 10 ans, le propriétaire ne bénéficie pas nécessairement d'une garantie intégrale jusqu'à la fin de cette période.

Normes SIA 118

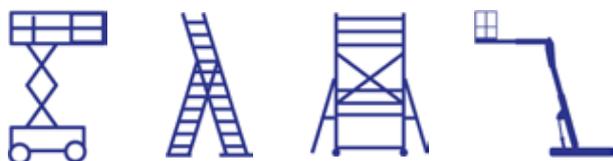
Pos. 6.3: Délai de garantie  
Paragraphes 6.31 à 6.62

En résumé, le délai de garantie selon la Norme SIAE est de 2 ans.





**Accès & Elévatic SA**



[www.elevatic.ch](http://www.elevatic.ch) - 021 711 77 77 - 1023 Crissier

« Face à la roche, le ruisseau l'emporte toujours,  
non pas par la force mais par la persévérance ».

H. Jackson Brown

**Gessler**

*160 ans d'imprimerie en 2019*

IMPRIMERIE GESSLER SA - MANUFACTURE DES ILES  
ROUTE DES ILES 32 - 1950 SION  
TEL. 027 327 72 33 - [info@gessler.ch](mailto:info@gessler.ch) - [www.gessler.ch](http://www.gessler.ch)

**Cet emplacement  
vous intéresse ?**

**Contactez-nous au**

**027 322 52 66**

**ou par e-mail**

[xavier.saillen@frepp.ch](mailto:xavier.saillen@frepp.ch)



fédération suisse romande  
des entreprises de plâtrerie-peinture  
**FREPP**

### **Notre offre**

- Un quart de page vertical (90x132 mm)
- Parution toute l'année dans le FREPP Info (4 éditions)
- Editions de mars, juin, septembre et décembre
- Une invitation à l'assemblée des délégués FREPP
- Au prix de Fr. 2000.- (hors taxes)

# StoDecosit : les propriétés des meilleurs enduits intérieurs réunies dans un seul et même produit

**E**nduit synthétique ou enduit silicate? La différence est ténue. Désormais, Sto dispose d'un produit qui combine les meilleures propriétés des enduits synthétiques et silicates, ce qui en fait un produit hautement polyvalent.

StoDecosit simplifie la gestion des stocks: un seul enduit est nécessaire en stock.

Tandis que l'enduit synthétique est légèrement supérieur en termes de propriétés de mise en œuvre, l'enduit au silicate, de son côté, présente de meilleures propriétés écologiques. En termes de structure, de qualité de surface et de degré de blancheur, il n'y a cependant aucune différence. Il était donc tout naturel de dé-



*StoDecosit s'applique très facilement et est exempt d'agents de conservation.*

velopper un produit qui combine les meilleures propriétés des enduits synthétiques et des enduits aux silicates. Le nouvel enduit de dispersion aux silicates StoDecosit est facile à mettre en œuvre, possède une bonne résistance de surface et des propriétés écologiques qui garantissent un climat sain dans les pièces de vie.

StoDecosit est actuellement le seul enduit de finition intérieur pâteux sur le marché qui ne contient pas d'agent de conservation et qui est composé à 97 % de matières premières minérales ou renouvelables et d'eau. C'est pourquoi le certificat *natureplus* est amplement mérité. Le rapport qualité-prix de StoDecosit est également un argument de poids. En outre,

le nouveau produit simplifie la gestion des stocks: un seul enduit est nécessaire en stock. StoDecosit est disponible en ribbé plein, avec une structure rainurée, mais également en enduit modelable et enduit au sable projeté. StoDecosit K/R/MP/SP remplaceront au fil des années StoDecolit, StoDecosil, StoLook Decor et StoSil Decor.

Sto SA



*StoDecosit allie les meilleures propriétés des enduits synthétiques et des enduits aux silicates.*

# NOS PARTENAIRES

pour le perfectionnement professionnel



## Rigips

SAINT-GOBAIN

## FIXIT®

## HGC

REICHENBACH SA



PARQUETS - MOQUETTES - PVC - LINOS - STORES - PAPIERS PEINTS

**ISOVER**  
SAINT-GOBAIN



**FREPP**

fédération suisse romande  
des entreprises de plâtrerie-peinture  
[www.frepp.ch](http://www.frepp.ch)

## LES VRAIS PROS!

... mettent en œuvre des matériaux de qualité.



# La formation professionnelle à votre service

Vous trouverez les bulletins d'inscription aux cursus de peintre et plâtrier dans les deux prochaines pages.

La formation professionnelle supérieure bat son plein actuellement et c'est peu dire. Si la prochaine saison d'automne accueille les examens finaux pour l'obtention des titres de contremaître peintre, responsable d'exploitation, mais surtout celui de maître plâtrier, elle donnera aussi le top départ avec le concours d'entrée pour une 9<sup>e</sup> session de chef de chantier peintre (la seconde sous le nouveau règlement) et une 2<sup>e</sup> session de la formation modulaire de chef de chantier plâtrier constructeur à sec. Alors, croyez-moi quand je vous dis que les commissions Assurance Qualité (AQ) peintre et plâtrier en collaboration avec l'Ecole de la construction sont sur le pont et n'ont de cesse de travailler à la mise en place de ces formations.

Vous trouverez les bulletins d'inscription aux cursus de peintre et plâtrier dans les deux prochaines pages.

Nous ne saurions trop vous encourager à vous inscrire à l'une ou l'autre de ces formations, ou si vous êtes entrepreneur, de motiver vos employés à suivre cette voie. Etre en possession d'un titre supérieur est gage de qualité pour vous et pour votre entreprise.

### Chez les peintres

Les candidats de la 5<sup>e</sup> session de contremaîtres peintres passeront donc leurs examens cet automne. Les nouveaux diplômés rejoindront la session précédente et formeront ainsi la session 4 de la formation modulaire pour la maîtrise fédérale (octobre 2020). Une 6<sup>e</sup> session pour le brevet fédéral de contremaître est en cours. Un concours

d'entrée sera mis sur pied le **samedi 3 octobre 2020** afin de sélectionner les peintres qui obtiendront l'une des 24 places disponibles.

### Chez les plâtriers

Comme expliqué un peu plus tôt dans cet article, la première session qui a débuté son cursus en septembre 2015 arrivera au but ultime, cet automne, avec l'examen de maîtrise fédérale.

La FREPP et la commission AQ ont donc décidé de remettre l'ouvrage sur le métier en préparant un second cursus dès cet automne. Et les inscriptions commencent déjà à arriver.

*Xavier Saillen*

### Plus d'informations

027 322 52 66

xavier.saillen@frepp.ch

www.frepp.ch



# BULLETIN D'INSCRIPTION

## Formation «Chef de chantier» PEINTRE

CC-02

### Participant(e)

Politesse:  Mme  Mlle  M.

N° AVS: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

NPA: \_\_\_\_\_

Localité: \_\_\_\_\_

Canton: \_\_\_\_\_

Pays: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_

e-mail: \_\_\_\_\_

Etat civil:  Célibataire  Marié  Divorcé

Date de naissance: jour \_\_\_\_\_

mois \_\_\_\_\_

année \_\_\_\_\_

Nationalité: \_\_\_\_\_

**ORIGINE** - Commune: \_\_\_\_\_

Canton / Pays: \_\_\_\_\_

Banque / Poste: \_\_\_\_\_

IBAN: \_\_\_\_\_

### Activité professionnelle

Profession actuelle: \_\_\_\_\_

Taux d'activité: \_\_\_\_\_

CFC de: \_\_\_\_\_

Année: \_\_\_\_\_

Canton: \_\_\_\_\_

Autres certificats, brevets ou diplômes obtenus: \_\_\_\_\_

Année: \_\_\_\_\_

Année: \_\_\_\_\_

Année: \_\_\_\_\_

Année: \_\_\_\_\_

### Employeur

Raison sociale: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

Case postale: \_\_\_\_\_

NPA: \_\_\_\_\_

Localité: \_\_\_\_\_

Canton: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_

## VEUILLEZ JOINDRE UNE COPIE DE VOTRE CFC À VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION

ainsi que tout autre diplôme dont vous disposez

- Toute annulation de la part du participant ou de la participante doit être effectuée par écrit 15 jours avant le début du module sous déduction d'une participation financière aux frais administratifs.
- Tout module débuté est entièrement dû.
- La commission se réserve le droit de ne pas ouvrir un module qui réunirait un nombre insuffisant d'inscriptions.
- Les inscriptions sont limitées et le concours d'entrée définira les candidats.
- Les prix des modules théoriques et pratiques ainsi que les diverses subventions seront communiqués lors de la journée d'information

Lieu et date.: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

(Par ma signature, je confirme l'exactitude des renseignements écrits ci-dessus)

Retournez ce document accompagné d'une copie de votre CFC à:

**FREPP - Fédération suisse romande entreprises de plâtrerie-peinture**

Service de la formation - Rue de la Dent-Blanche 8 - 1950 Sion

ou par e-mail à [xavier.saillen@frepp.ch](mailto:xavier.saillen@frepp.ch) - T 027 322 52 66 - F 027 322 24 84



**FREPP**

fédération suisse romande  
des entreprises de plâtrerie-peinture  
[www.frepp.ch](http://www.frepp.ch)

# LES VRAIS PROS!

... assurent la formation de leurs collaborateurs et apprentis.

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## Formation «Chef de chantier» PLÂTRIER

SESSION 2

### Participant(e)

 Politesse:  Mme  Mlle  M.

N° AVS: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

NPA: \_\_\_\_\_

Localité: \_\_\_\_\_

Canton: \_\_\_\_\_

Pays: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_

e-mail: \_\_\_\_\_

Etat civil:  Célibataire  Marié  Divorcé

Date de naissance: jour \_\_\_\_\_

mois \_\_\_\_\_

année \_\_\_\_\_

Nationalité: \_\_\_\_\_

**ORIGINE** - Commune: \_\_\_\_\_

Canton / Pays: \_\_\_\_\_

Banque / Poste: \_\_\_\_\_

IBAN: \_\_\_\_\_

### Activité professionnelle

Profession actuelle: \_\_\_\_\_

Taux d'activité: \_\_\_\_\_

CFC de: \_\_\_\_\_

Année: \_\_\_\_\_

Canton: \_\_\_\_\_

Autres certificats, brevets ou diplômes obtenus: \_\_\_\_\_

Année: \_\_\_\_\_

Année: \_\_\_\_\_

Année: \_\_\_\_\_

Année: \_\_\_\_\_

### Employeur

Raison sociale: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

Case postale: \_\_\_\_\_

NPA: \_\_\_\_\_

Localité: \_\_\_\_\_

Canton: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_

## VEUILLEZ JOINDRE UNE COPIE DE VOTRE CFC À VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION

ainsi que tout autre diplôme dont vous disposez

- Toute annulation de la part du participant ou de la participante doit être effectuée par écrit 15 jours avant le début du module sous déduction d'une participation financière aux frais administratifs.
- Tout module débuté est entièrement dû.
- La commission se réserve le droit de ne pas ouvrir un module qui réunirait un nombre insuffisant d'inscriptions.
- Les inscriptions sont limitées et le concours d'entrée définira les candidats.
- Les prix des modules théoriques et pratiques ainsi que les diverses subventions seront communiqués lors de la journée d'information

Lieu et date.: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

*(Par ma signature, je confirme l'exactitude des renseignements écrits ci-dessus)*

Retournez ce document accompagné d'une copie de votre CFC à:

**FREPP - Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture**

Service de la formation - Rue de la Dent-Blanche 8 - 1950 Sion

ou par e-mail à [xavier.saillen@frepp.ch](mailto:xavier.saillen@frepp.ch) - T 027 322 52 66 - F 027 322 24 84**FREPP**
 fédération suisse romande  
des entreprises de plâtrerie-peinture  
[www.frepp.ch](http://www.frepp.ch)

# LES VRAIS PROS!

... assurent la formation de leurs collaborateurs et apprentis.

# Les liens sont noués avec le nouveau Parlement fédéral



**NICOLAS RUFENER**  
Directeur  
constructionromande

Pour la quatrième année consécutive, constructionromande a invité les parlementaires romands à une rencontre à Berne. Celle-ci a eu lieu en décembre 2019, juste après les élections fédérales et devait permettre d'avoir rapidement des contacts étroits avec des élus, dont certains nouveaux parlementaires, qui sont sensibles à nos préoccupations et pourront porter les dossiers qui nous occupent durant la législature à venir.

Le résultat s'est révélé à la hauteur des attentes avec plus d'une vingtaine de Conseillères et Conseillers nationaux et aux Etats, qui ont eu l'opportunité

d'échanger avec les représentants des 15 associations qui composent constructionromande.

En préambule, le remarquable travail de l'Assemblée fédérale en matière de marchés publics a été salué, qui a débouché sur une nouvelle loi sur les marchés publics (LMP) qui répond presque en tous points aux attentes et demandes des PME et artisans du bâtiment avec un accent important mis sur la qualité, la suppression des négociations, le maintien de

A trop vouloir mettre l'accent sur le seul prix, l'on s'attaque en fait aux entreprises structurées, citoyennes, formatrices.

l'exigence du respect des conditions au lieu du chantier.

Surtout, cette manifestation a permis

de délivrer des messages forts sur la politique de la concurrence et les faillites en série, deux facettes d'une même pièce.

L'association intercantonale constructionromande a insisté sur le pilier de notre ordre libéral que constitue la concurrence. Mais cela s'accompagne de la nécessité de lutter contre le dumping salarial et social, donc de cadrer cette concurrence pour éviter des dérapages dommageables. Ici, tout est question de mesure et les récentes dérives des autorités de la concurrence observées récemment ne laissent pas d'inquiéter. A trop vouloir mettre l'accent sur le seul prix, l'on s'attaque en fait aux entreprises structurées, citoyennes, formatrices.

Dans cette optique, constructionromande soutient tout particulièrement trois motions qui visent à rappeler que l'atteinte à la concurrence doit être





notable, que la publication du nom des entreprises au stade de l'enquête préalable viole gravement la présomption d'innocence, que l'accès au dossier doit être garanti à tout justiciable, y compris dans une procédure relative au droit de la concurrence et que le prononcé de frais émolumentaires en cas d'arrangement avec l'autorité est proprement inique.

Un autre volet de la problématique a trait aux faillites en série. Il s'agit de poser des règles

compatibles avec le libéralisme dans sa dimension de responsabilisation des acteurs économiques. Le Conseil fédéral a ainsi proposé une révision législative insuffisante. Une véritable adaptation de fond d'un droit plus que centenaire est nécessaire. Plusieurs motions allant dans ce sens le demandent et constructionromande les soutient fermement.



André Buache, président de constructionromande

PUB



Demandez  
une offre:  
0848 820 820

## Moins de tracas pour les indépendants.

L'assurance des chefs d'entreprise de la Suva offre une protection financière unique en son genre aux personnes exerçant une activité lucrative indépendante en cas de maladies professionnelles et d'accidents du travail ou durant les loisirs. Les membres de la famille travaillant dans l'entreprise sans percevoir de salaire soumis à l'AVS peuvent également en bénéficier. Infos complémentaires: [www.suva.ch/chefsentreprise](http://www.suva.ch/chefsentreprise).

**suva**

# DES PARTENAIRES DE QUALITÉ

Machines traditionnelles et automatiques.

Grande gamme d'appareils à batterie.

Entretien et réparations toutes marques.



 JOHN DEERE

NOTHING RUNS LIKE A DEERE



**Chalut**  
Green Service

JUSSY 022 759 91 91

MIES 022 755 60 22

ACLENS 021 731 29 91

[www.chalut-greenservice.ch](http://www.chalut-greenservice.ch)



# *d'Silence acoustique SA* *bureau d'étude*

*acoustique du bâtiment et de l'environnement*  
*acoustique des salles – études et expertises*

**021 601 44 59**

**[www.dsilence.ch](http://www.dsilence.ch)**

**GEOPOLIS**



**ROSEY**



**CIO**



# Résultats 2020

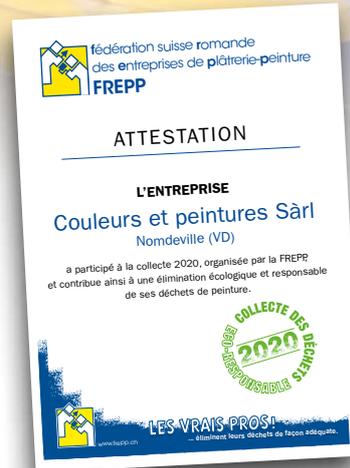
**A**nnée après année la collecte des déchets spéciaux est un véritable succès. Et 2020 ne fait pas exception, car les entreprises de plâtrerie-peinture romandes ont été nombreuses à amener leurs déchets de peinture dans les six points de collecte proposés.

Quinze ans après la première collecte organisée par la FREPP, on peut constater que cette action est bel et bien entrée dans les mœurs des entreprises du secteur, et même au-delà puisque plusieurs entreprises de menuiserie en profitent également chaque année. Si 2017 a explosé tous les records de ces dernières années (voir graphique ci-dessous) avec près de

70 tonnes de déchets récoltés, 2020 est en légère baisse par rapport aux années précédentes avec 52 355 kg de peinture sans solvant et 14 690 kg de peinture avec solvant. Cette année, 92 entreprises ont participé à la collecte.

## Les Vrais Pros sont soucieux de l'environnement

En participant à la collecte, les Vrais Pros éliminent leurs déchets de peinture de manière appropriée. Enfin, cette année à nouveau, toutes les entreprises membres ayant participé à la collecte recevront l'attestation ci-dessus. Elle pourra ainsi être jointe aux différentes offres et soumissions.

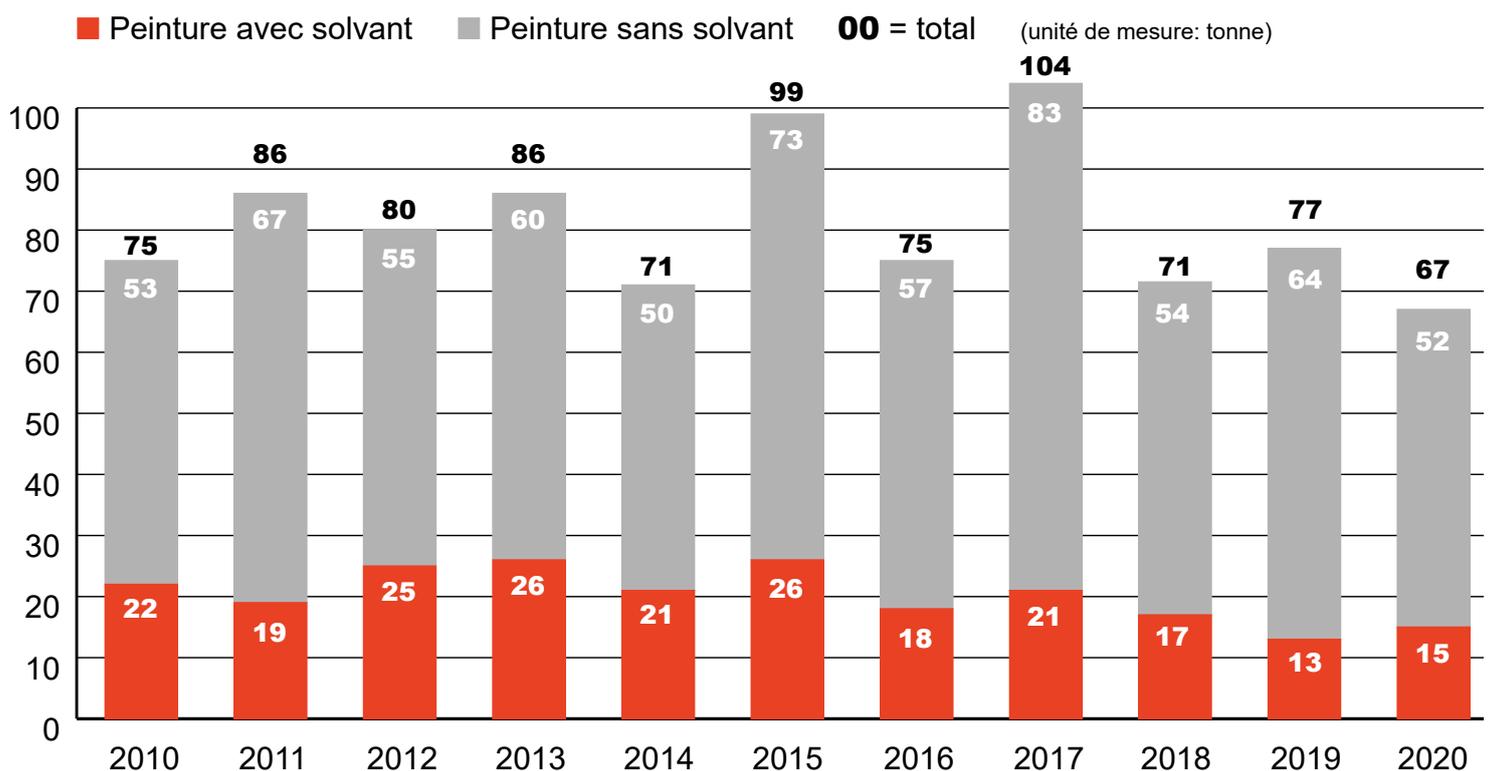


Rendez-vous en 2021 pour la prochaine collecte des déchets spéciaux. Toutes les informations utiles se trouveront dans l'édition de fin d'année du FREPP Info.

FREPP

**2020**  
 Peinture sans solvant  
 52 355 kg (78 %)  
 Peinture avec solvant  
 14 690 kg (22 %)  
 Total : 67 045 kg

**2019**  
 Peinture sans solvant  
 63 870 kg (83 %)  
 Peinture avec solvant  
 13 375 kg (17 %)  
 Total : 77 245 kg



# La prévention est essentielle



*Une des règles vitales pour les peintres et plâtriers est de choisir des échelles appropriées et de les utiliser correctement.*

La Suva recommande aux petites entreprises d'effectuer une analyse des risques en mettant l'accent sur les loisirs.

**E**n comparaison avec les autres métiers, les peintres et plâtriers sont plus fréquemment victimes d'accidents et ces derniers sont plus graves. Un accident a des conséquences non seulement pour la personne concernée, mais également pour son entourage. La bonne nouvelle est que les entreprises peuvent agir pour prévenir les souffrances.

En moyenne, les peintres et plâtriers\* sont absents environ dix jours par an à la suite d'un accident (professionnel ou non). Un accident touche durement la personne concernée, mais aussi son entourage. Un jour d'absence coûte environ 1000 francs à l'employeur. Et surtout, les collègues de la personne accidentée doivent effectuer son travail.

## Offres de prévention de la Suva

La Suva propose une large gamme d'offres de prévention et de services éprouvés et efficaces, de

la version «do it yourself» aux modules de prévention sur mesure avec conseils personnalisés dispensés par un spécialiste de la Suva.

La Suva recommande aux petites entreprises d'effectuer une analyse des risques en mettant l'accent sur les loisirs. Il s'agit de déterminer avec les collaborateurs quels sont les risques existants, dans quelle mesure ils se mettent en danger de par leur comportement et ce qu'ils peuvent faire pour éviter de se blesser. Une discussion avec le team au retour d'un collaborateur accidenté peut également s'avérer utile: la personne concernée décrit alors précisément ce qui lui est arrivé et quelles leçons elle tire de son accident. Des mesures de prévention générales peuvent être ensuite élaborées avec les membres du team. Si une discussion avec le team n'est pas possible, le chef devrait au moins s'entretenir avec la personne accidentée.

Dans le cadre d'un séminaire de conduite, la Suva peut présenter son concept au directeur de l'entreprise et aux responsables (à partir de dix personnes). Pour toute demande, veuillez écrire à l'adresse [praeventionsangebote@suva.ch](mailto:praeventionsangebote@suva.ch).

## Gestion professionnelle des absences

La Suva propose aussi des services de conseil et des outils pour une gestion professionnelle des absences. La saisie systématique des absences, un suivi adéquat des personnes accidentées et la planification de mesures de prévention peuvent permettre aux employeurs de réduire la fréquence et la durée des absences.

Vous trouverez des informations complémentaires sur la gestion des absences à l'adresse [www.suva.ch/gestion](http://www.suva.ch/gestion).

*Afin de faciliter la lecture, c'est la forme masculine qui est retenue dans le présent texte; elle désigne toutefois les personnes des deux sexes.*

*Une des règles vitales pour les peintres et plâtriers consiste à sécuriser les ouvertures dans les dalles.*



## DES MESURES QUI PEUVENT SAUVER DES VIES

Vous trouverez ici les règles vitales pour les peintres et plâtriers ainsi que pour de nombreux autres métiers: [www.suva.ch/regles-vitales](http://www.suva.ch/regles-vitales).

Pour plus d'informations sur les modules de prévention, rendez-vous sur [www.suva.ch/modulesdeprevention](http://www.suva.ch/modulesdeprevention).

Les apprentis devraient également savoir dès le départ comment mener à terme leur apprentissage en toute sécurité. Vous trouverez des informations et des outils à ce sujet à l'adresse [www.suva.ch/apprentis](http://www.suva.ch/apprentis).

# L'assurance des chefs d'entreprise de la Suva : un bon choix

**N**ul n'est à l'abri d'un accident, même les pros! En cas de maladie ou d'accident, un indépendant est parfois contraint de mettre la clé sous la porte. L'assurance des chefs d'entreprise de la Suva offre aux indépendants et à leurs

proches une excellente couverture en cas d'accident ou de maladie professionnelle.

Contrairement à leurs collaborateurs, les personnes exerçant une activité lucrative

indépendante dans une société de personnes (raison individuelle, société en nom collectif ou société en commandite) ne sont pas automatiquement assurées contre les accidents et les maladies professionnelles. En cas de coup dur, l'assurance des chefs d'entreprise de la Suva

offre aux entrepreneurs une couverture financière unique en son genre. Elle offre des prestations plus complètes que celles des assureurs privés ou des caisses maladie. Et les membres de la famille travaillant dans l'entreprise sans percevoir de salaire soumis à l'AVS peuvent également en bénéficier.

Les membres de la FREPP bénéficient d'un rabais exclusif de 10 % sur l'assurance des chefs d'entreprise de la Suva.

Demandez des renseignements complémentaires et une offre sans engagement au 0848 820 820, sur [www.suva.ch/afc](http://www.suva.ch/afc) ou auprès de l'agence Suva la plus proche.

Les membres de la FREPP bénéficient d'un rabais exclusif de 10 % sur l'assurance des chefs d'entreprise de la Suva.

## COMMENT ÇA MARCHE ?

### MODE D'EMPLOI

Voici quelques exemples pour mieux comprendre le fonctionnement pratique de l'assurance des chefs d'entreprise.

**Prise en charge des frais médicaux et hospitaliers**  
Stéphane Cornet se déchire le ligament croisé antérieur en jouant au football. Son séjour hospitalier et ses frais médicaux sont directement payés par la Suva.

### GAIN ASSURÉ

Pierre Huber tombe d'un toit. Il est en incapacité de travail pendant sept mois. Son gain assuré s'élevant à 70 000 francs, il touche 153,40 francs par jour, samedi et dimanche compris.

### COUVERTURE DE LA FAMILLE

Jacqueline Moser a perdu son mari il y a deux ans. Elle perçoit une rente de veuve garantie à vie. À cette rente s'ajoute un montant supplémentaire pour chaque enfant.





**Moins de formalités**



Le portail en ligne des entreprises  
**easygov.swiss**

**easygov**



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra



**REICHENBACH SA**

PARQUETS - MOQUETTES - PVC - LINOS - RIDEAUX - PAPIERS PEINTS

Rte de Genève 10 - 1131 Tolochenaz/Morges - Tél. 021 804 5000 - [www.sols.ch](http://www.sols.ch) - [www.papier-peint.ch](http://www.papier-peint.ch)

## QUE FAIRE EN CAS DE GROSSESSE?

- **La travailleuse** informe l'employeur le plus tôt possible de sa grossesse.
- **L'employeur** informe la travailleuse de ses droits et obligations en cas de grossesse et attire son attention sur l'évaluation des risques.
- **L'employeur** convient avec la travailleuse d'un entretien pour assurer la protection de la femme enceinte et de son enfant.
- **L'employeur et la travailleuse enceinte** effectuent ensemble l'évaluation des risques. Les mesures de protection convenues doivent ensuite être mises en œuvre.
- **La travailleuse** remet une copie de l'évaluation des risques au médecin traitant.
- **Le médecin traitant** évalue la capacité de travail de la travailleuse enceinte et s'assure que la mère et l'enfant ne sont exposés à aucun danger lié à l'activité professionnelle.
- **Le médecin traitant** informe par écrit l'employeur des résultats de son évaluation, notamment s'il faut prendre des mesures de protection supplémentaires.

Pour des informations sur les mesures à prendre en matière de sécurité au travail dans les cantons de Fribourg, Neuchâtel, Valais et Vaud:

**Solution de branche romande de la plâtrerie-peinture pour la sécurité au travail**

FREPP - Tél. 027 322 52 60 - Fax 027 322 24 84 - [www.frepp.ch](http://www.frepp.ch) - [info@frepp.ch](mailto:info@frepp.ch)

Genève: F4S SA - GPG 058 715 32 11 - [www.gpg.ch](http://www.gpg.ch) - [gpg@fer-ge.ch](mailto:gpg@fer-ge.ch)



Echelles | Ponts-roulants alu  
indupro.ch

**INDUPRO**  
agent romandie

027 767 30 38  
info@airnace.ch  
airnace.ch



# CLOT SA

MAÎTRISE  FÉDÉRALE

## PLÂTRERIE - PEINTURE

RUE CENTRALE 6 • 1022 CHAVANNES  
CH. DE LA VUARPELLIÈRE 1 • 1260 NYON  
RUE DU MOULIN 46 • 1630 BULLE

TÉL. 021 781 23 50  
FAX 021 781 23 51

WWW.CLOTS.A.CH  
INFO@CLOTS.A.CH

# PLASTOR

## EXPERT DE LA PROTECTION DES PARQUETS

Depuis plus de 50 ans à vos côtés



Color-Centre R. Meuwly SA – Bulle – Granges Paccot  
DUBAT SA: Yverdon – Bevaix – Villars – Ste-Croix – Chavornay  
BUFFAT & FILS SA: Yverdon • Lux Peintures SA: Le Lignon (GE) – Gland  
Riviera Couleurs: Corsier sur Vevey • Sivacolor SA et Ilcolor SA: Sierre

PLASTOR fabrique et commercialise  
une gamme complète répondant à  
tous les besoins des chantiers bois.

**PLASTOR: une marque du Groupe V33**

Renseignements V33 Suisse SA – 026 663 92 10 – info.ch@v33.com – www.plastor.com



# LES VRAIS PROS!



## BULLETIN DE COMMANDE

|                           |  |  | Prix/pce  | Quantité | Total (en francs) |
|---------------------------|--|--|-----------|----------|-------------------|
| Bâches                    |  | 250 x 150 cm   | Fr. 139.– | .....    | .....             |
|                           |  | 180 x 100 cm   | Fr. 69.–  | .....    | .....             |
| T-shirts                  |  | Tailles S ..... M ..... L ..... XL ..... XXL .....   |           | .....    | .....             |
|                           |  | Dès 20 T-shirts, Fr. 20.–/pce avec votre logo en 1 couleur<br>Dès 51 T-shirts, Fr. 17.–/pce avec votre logo en 1 couleur<br>Dès 121 T-shirts, Fr. 15.–/pce avec votre logo en 1 couleur<br>(Chaque couleur supplémentaire = Fr. 1.–/pce) |           |          |                   |
| Polos                     |  | Tailles S ..... M ..... L ..... XL ..... XXL .....   |           | .....    | .....             |
|                           |  | Dès 20 T-shirts, Fr. 15.–/pce + supplément de Fr. 8.–/pce pour votre logo sur le cœur  |           |          |                   |
| Porte-clés                |  |  | Fr. 0.50  | .....    | .....             |
| Chemises plastiques       |  | Paquet de 10 pces<br>Format A4   | Fr. 2.–   | .....    | .....             |
| Autocollants<br>(gratuit) |  | • 45 x 30 mm (boîte de 500 autocollants)   |           | .....    | -                 |
|                           |  | • 285 x 150 mm   |           | .....    | -                 |

Entreprise .....

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

N° postal ..... Lieu .....

Tél. .... e-mail .....

Date ..... Signature .....

Bulletin à retourner à FREPP, Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion ou commandes@frepp.ch

# UNE CORRECTION PROVISOIRE

- Etat de l'indice au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 : 142
- Variation par rapport au trimestre précédent : -6,3 % ↘
- Variation par rapport au même trimestre 2019 : -0,7 % ↘

| Année:                                   | 2018       |     |     |     | 2019 |     |     |     | 2020       | Variation en point d'indice p.r. |                            |
|--|------------|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|------------|----------------------------------|----------------------------|
|  | Trimestre: |     |     |     | I    | II  | III | IV  | I          | 4 <sup>e</sup> trim. 2019        | 1 <sup>er</sup> trim. 2019 |
| <b>Indice de la construction</b>         | 142        | 142 | 138 | 138 | 143  | 148 | 150 | 151 | <b>142</b> | <b>-6,3 %</b> ↘                  | <b>-0,7 %</b> ↘            |
| <b>Indice du bâtiment</b>                | 122        | 123 | 117 | 117 | 123  | 121 | 128 | 127 | <b>117</b> | <b>-8,2 %</b> ↘                  | <b>-5,5 %</b> ↘            |
| Construction de logements                | 134        | 130 | 124 | 124 | 129  | 125 | 133 | 128 | <b>120</b> | <b>-6,2 %</b> ↘                  | <b>-7,3 %</b> ↘            |
| Construction industrielle et commerciale | 120        | 128 | 119 | 123 | 128  | 132 | 136 | 140 | <b>121</b> | <b>-13,3 %</b> ↘                 | <b>-5,7 %</b> ↘            |
| <b>Indice du génie civil</b>             | 171        | 169 | 169 | 168 | 171  | 188 | 182 | 186 | <b>178</b> | <b>-4,4 %</b> ↘                  | <b>+4,4 %</b> ↗            |

Ne pouvant se maintenir au niveau élevé du trimestre précédent, l'indice de la construction cède 6,3 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2020. Nous tablons aussi sur un léger recul de 0,7 % par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2019 et sur des replis des chiffres d'affaires dans le génie civil (-4,4 %) et le bâtiment (-8,2 %). Après une bonne année 2019, le secteur principal de la construction semble donc

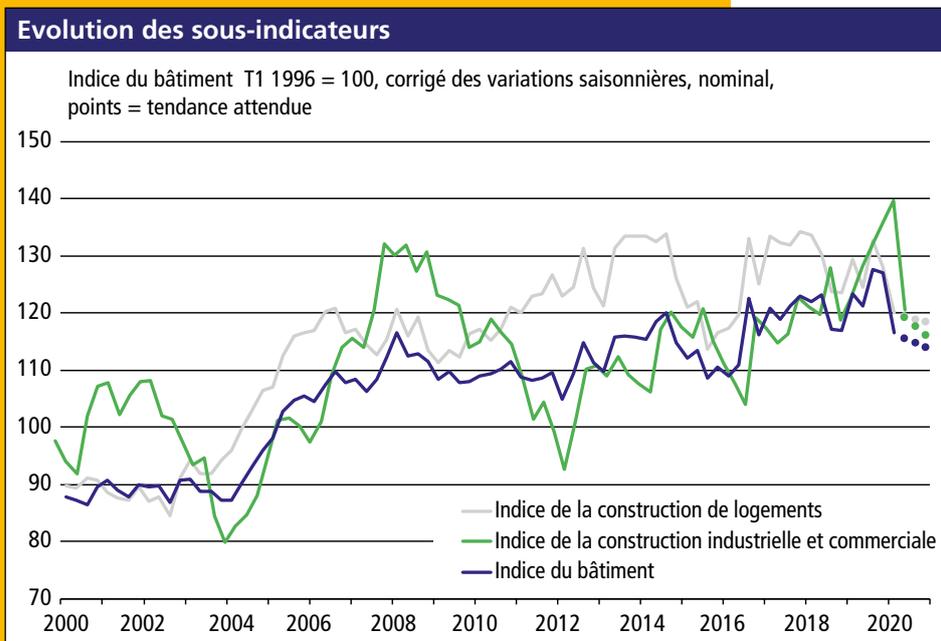
commencer 2020 sous le signe de la morosité. La correction, qui affecte le plus durement la construction industrielle et commerciale ainsi que celle des logements, devait intervenir tôt ou tard : elle était en effet annoncée depuis un certain temps déjà par l'évolution négative des permis de construire (-9,4 % dans le bâtiment en 2019). En 2018, bien des investisseurs immobiliers ont longtemps at-

tendu une inversion de tendance en matière de taux d'intérêt. En parallèle, les inquiétudes concernant l'augmentation des surfaces vacantes sur le marché du logement locatif se sont accrues. Le ralentissement conjoncturel s'est ajouté à l'équation. Ces facteurs ont finalement incité les entrepreneurs à davantage de prudence dans la planification de nouveaux projets, ce qui devrait à présent

peser un peu sur leurs chiffres d'affaires. Mais dans l'interval, l'orientation de la politique monétaire s'est à nouveau inversée, reléguant dans le lointain la fin des intérêts négatifs. Les investisseurs n'ont toujours pas d'alternative à l'immobilier, dont les conditions de financement restent intéressantes. Le recul attendu des chiffres d'affaires devrait donc être temporaire et la situation de la construction se stabiliser cette année.

## LE ZÉNITH PROVISOIREMENT DÉPASSÉ

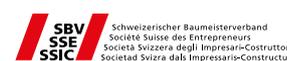
En ce début d'année, l'indice du bâtiment cède 8,2 % par rapport au trimestre précédent. Le recul a été le plus faible dans le bâtiment public (-5,5 %), contre -6,2 % pour la construction de logements, et même -13,3 % pour la construction industrielle et commerciale. La correction de cette dernière était prévisible : les demandes de permis de construire pour des surfaces de bureaux sont en baisse depuis environ trois ans déjà, tandis que la numérisation plombe la demande de locaux dans le commerce de détail. Deux facteurs en particulier expliquent pourquoi les chiffres d'affaires n'affichent que maintenant les premiers signes de fléchissement. Premièrement, les chiffres d'affaires étaient soutenus jusqu'ici par des projets d'envergure (p. ex. « The Circle » à l'aéroport de Zurich ou la deuxième tour



Roche à Bâle). Deuxièmement, le secteur industriel réalise lui aussi quelques grands projets tels que Biogen à Luterbach/SO (volume d'investissement : 1,5 milliard de francs) ou CSL Behring à Lengnau/

BE (1 milliard de francs). Or, une bonne partie de ces projets seront bientôt terminés. En outre, la conjoncture s'est refroidie, réduisant la propension des entreprises à investir.

Sources:



CREDIT SUISSE

## SOUTIEN ATTENDU DU BÂTIMENT PUBLIC

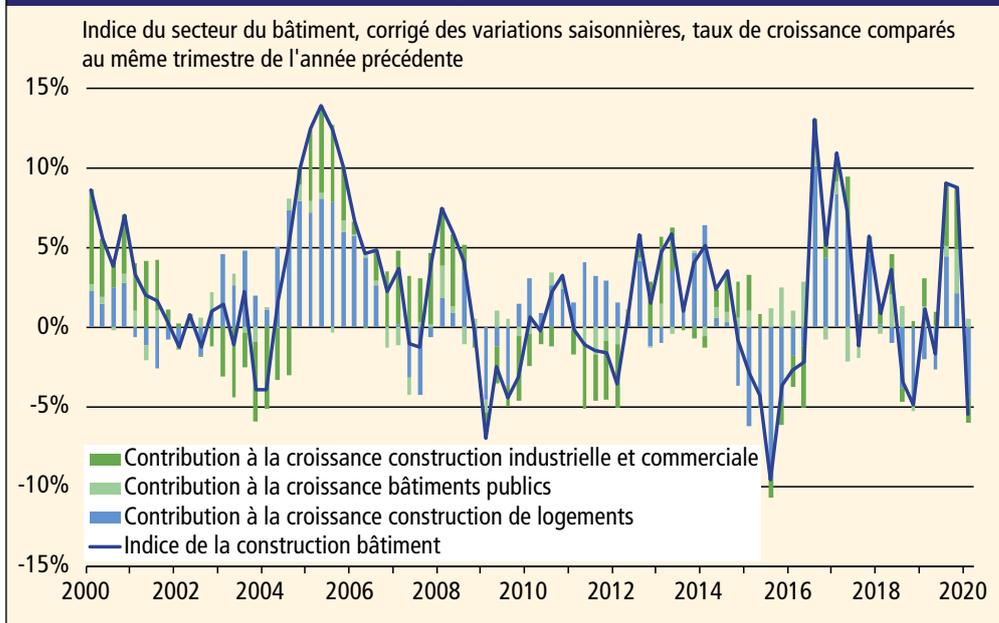
En glissement annuel, le bâtiment a reculé de 5,5 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2020. Les chiffres

d'affaires dans la construction de logements (-7,3 %) et la construction industrielle

et commerciale (-5,7 %) ne devraient pas atteindre ceux du même trimestre de l'année

précédente. Le bâtiment public pourrait, quant à lui, échapper à cette tendance (+4,6 %) : au 1<sup>er</sup> trimestre 2020, il devrait ainsi représenter environ 13 % des chiffres d'affaires du bâtiment, un chiffre qui n'a pas été atteint depuis plus de 20 ans. Parmi les projets de construction, les plus importants figurent actuellement des complexes hospitaliers tels que l'hôpital pédiatrique de Zurich (volume d'investissement prévu : 625 millions de francs), les hôpitaux cantonaux de Saint-Gall et d'Aarau (600 millions de francs chacun) et d'autres projets d'infrastructures tels que le centre de police et de justice de Zurich (570 millions de francs).

### L'indice de la construction en comparaison annuelle

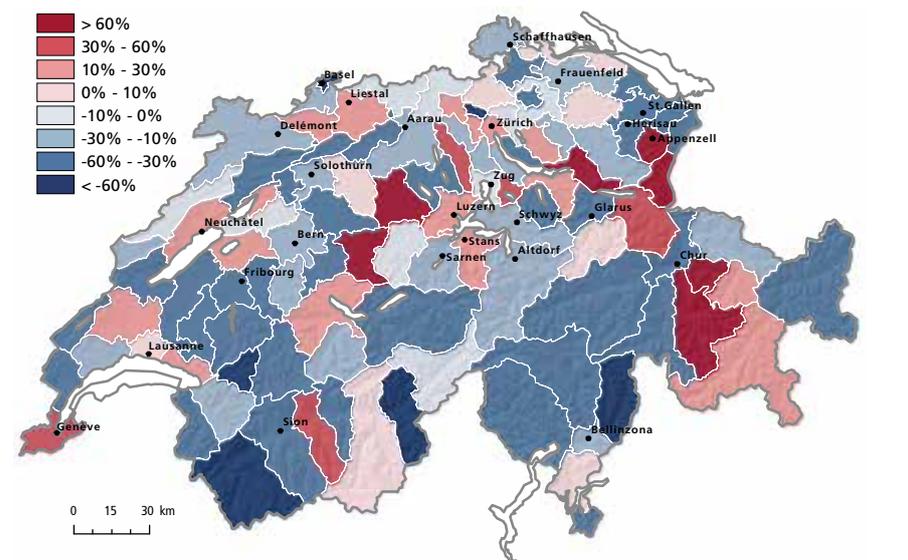


## AXES PRIORITAIRES DU SECTEUR DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

Le volume d'investissement découlant des demandes de permis de construire fait office d'indicateur de la demande régionale de prestations de construction. Dans les régions économiques colorées en rouge, la planification des nouvelles constructions s'établit à un niveau supérieur à la moyenne des dix dernières années; dans les régions en bleu, cette planification se situe à un niveau inférieur à la moyenne. Avec un volume de 17,0 milliards de francs ces six derniers mois, l'activité de planification a reculé en Suisse et s'établit actuellement 7,6 % en deçà de la moyenne à dix ans. Deux des 110 régions économiques représentent 14 % du volume planifié : la ville de Zurich et Genève, où divers grands projets doivent être

### Pôles régionaux de la demande dans le bâtiment

Demandes de constructions nouvelles, écart du volume des demandes de permis de construire de ces 6 derniers mois par rapport à la moyenne sur 10 ans par régions économiques



menés à bien dans les années à venir. Au total, 73 des 110 régions économiques affichent une activité de planification inférieure à la moyenne. Parmi

elles figurent de grandes parties de l'espace alpin et du nord-est de la Suisse, ou encore les axes Berne-Aarau et l'arc jurassien. Un ralentissement à moyen

terme se dessine également dans certaines régions où l'activité de construction est encore élevée, comme le Tessin et le canton de Fribourg.

# COUTAZ ELÉVATION SA

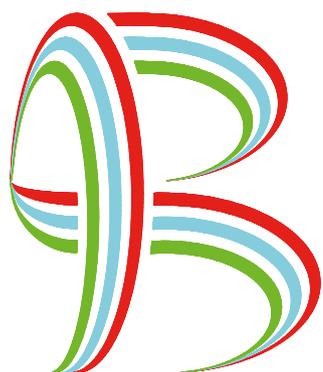
www.coutaz-elevation.ch  
info@coutaz-elevation.ch

**Olivier Coutaz**

**Vente et location  
Nacelles**

**Echafaudages roulants**

**Rue de l'industrie 18 - 1373 Chavornay - 079 710 47 11**



## BA Consulting SA

*Planification des Techniques du Bâtiment  
Maîtrise Fédérale M+F Projeteur sanitaire*

**Installations sanitaires et apparentées**  
**Installations sprinkler**  
**Installations de gaz médicaux**  
**Installations de vacuum commercial**

**NEW**

Ch. de l'Etang 7  
1037 Etagnières  
info@baconsulting.ch

Tél. 021 671 06 11

Alain Burri

## Impressum

**Editeur:** Fédération suisse romande des entreprises  
de plâtrerie-peinture  
Rue de la Dent-Blanche 8 - 1950 Sion

**Périodicité:** trimestrielle

**Abonnement:** Fr. 39.20 par année (HT)  
T 027 322 52 60 - info@frepp.ch - www.frepp.ch

**Direction**  
Marcel Delasoie, directeur  
T 027 322 52 62 - marcel.delasoie@frepp.ch

**Edition et administration**  
Romy Hintz, adjointe de direction  
T 027 322 52 64 - F 027 322 24 84  
romy.hintz@frepp.ch

**Rédaction, conception et publicité**  
Xavier Saillen, responsable d'édition  
T 027 322 52 66 - xavier.saillen@frepp.ch

© Copyright FREPP

La reproduction, même partielle, des textes et illustrations n'est autorisée qu'avec l'accord de la rédaction et l'indication de la source.

## Agenda 2020

|             |                               |         |                                   |
|-------------|-------------------------------|---------|-----------------------------------|
| 18-22 mars  | Habitat-Jardin, Lausanne      | 4 juin  | Assemblée générale GVEPP (VD)     |
| 23-26 avril | Le Comptoir 180°, Martigny    | 5 juin  | Assemblée générale ANEPP (NE)     |
| 24 avril    | Assemblée générale AVMP (VS)  | 11 juin | Assemblée générale GPG (GE)       |
| 7 mai       | Assemblée générale AFEPP (FR) | 28 août | Assemblée des délégués FREPP (VS) |

Les opinions exprimées dans les publiereportages du FREPP Info n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la rédaction ou de la Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP).

# Que se cache-t-il derrière la formule StoDecosit?

L'idée d'allier en un seul nos meilleurs enduits intérieurs.



StoDecosit est le nouvel enduit qui répond à toutes les exigences: Il allie à la fois les meilleures propriétés d'un enduit à base de dispersion et celles d'un enduit aux silicates, pour un usage quasi-universel. Qu'il s'agisse de murs créatifs, d'une protection contre les moisissures ou de murs très sollicités, StoDecosit est la solution qui combine l'aspect écologique des enduits aux silicates avec les excellentes propriétés de mise en oeuvre des produits organiques. Il s'applique à la perfection, est composé à 97 % de matières premières minérales et se démarque des autres enduits par sa composition sans produits de conservation.

En savoir plus : [www.stoag.ch/enduit-stodecosit](http://www.stoag.ch/enduit-stodecosit)

**sto**

Bâtir en responsable.

# POLARIT INNENSILOXAN

LE FEUTRAGE  
MAT AUX  
SUPEREFFETS  
DE SURFACE



- La solution aux difficultés exempte de solvants et de plastifiants, à faible émission et haut pouvoir couvrant, dans des conditions d'éclairage défavorables
- Son pouvoir couvrant élevé et le bon revêtement des arêtes garantissent un travail rapide et économique.
- Convient tout particulièrement pour les effets artistiques, l'embellissement ou la rénovation de murs intérieurs, notamment pour les plafonds

Peintures murales  
intérieur